



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Paris, le 18 décembre 2009
N° 213 SHOM/DSPRE/NP

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET
OcéANOGRAPHIQUE DE LA
MARINE

Direction de la stratégie,
de la planification et
des relations extérieures

Dossier suivi par
ICETA Yves Guillam
☎ : 01 53 66 97 80
Fax : 01 41 74 94 25
Mél : yves.guillam@shom.fr

LETTRE CIRCULAIRE CHATOCB N° 01/2009
CIRCULAR LETTER CHATOCB N° 01/2009

- Objet : Préparation du programme de renforcement des capacités au sein de la CHAtO.
- Référence(s) : Relevé des actions de la 10^{ème} conférence de la CHAtO.
- P. jointe(s) : Procédure n° 1 du sous-comité de l'OHI sur le renforcement des capacités.

Chers collègues,

Lors de la 10^{ème} conférence de la commission hydrographique de l'Atlantique oriental (CHAtO) qui s'est déroulée à Lomé du 3 au 5 décembre 2008, il a été décidé de confier à la France la coordination des actions de renforcement des capacités hydrographiques des Etats côtiers représentés au sein de la CHAtO. C'est à ce titre, et en particulier dans le prolongement des actions CHAtO 10-19, 10-20, 10-28 et 10-29¹, que j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser **avant le 20 janvier 2010**, en tenant informés le président de la CHAtO et le BHI, la partie 2 de la procédure ci-jointe à pré-rendre par vos soins.

¹ http://www.iho-ohi.net/mtg_docs/rhc/EAtHC/EAtHC10/EATHC-10_Draft_List_of_Actions.pdf

-
- Destinataire(s) : Voir liste in fine
- Copie(s) extérieure(s) : BHI – Président CHAtO (Nigeria) – UKHO CB Coordinator (M. Jeff Bryant).
- Copie(s) intérieure(s) : DG – DA - DRH – NAU – CA - CHATO – Archives générales

Ces formulaires seront ensuite analysés et les priorités attribuées par le président de la CHAtO sur proposition du coordonnateur, avant d'être soumis au sous-comité de renforcement des capacités de l'OHI (CBSC) pour la préparation de son programme pluriannuel et l'attribution des financements correspondants.

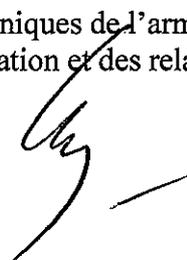
J'appelle votre attention sur la nécessité impérieuse de justifier les demandes exprimées et de les inscrire dans une perspective pluriannuelle. Je vous demande en particulier de bien vouloir lister dans la fiche détaillée explicitant votre expression de besoin, les suites données par votre pays aux recommandations formulées par l'équipe internationale WAAT², qui a rendu visite à votre pays il y a maintenant plusieurs années. Il serait notamment souhaitable de mettre en évidence les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces recommandations, ainsi que les approches innovantes qui ont porté leurs fruits et qui pourraient être avantageusement répliquées dans d'autres commissions hydrographiques régionales. Le sous-comité de renforcement des capacités de l'OHI (CBSC) utilisera les informations transmises pour ajuster sa stratégie le cas échéant.

Je porte également à votre connaissance qu'à la suite de la 10^{ème} conférence de la CHMAC³ qui s'est tenue à La Barbade début novembre, l'UKHO et le SHOM ont décidé de lancer une action conjointe visant à identifier, parmi les projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), ceux qui seraient susceptibles d'accueillir favorablement l'inscription d'un volet hydrographique. Toute information portée à votre connaissance par le biais des organismes implantés dans votre pays, qui permettraient de contribuer à la réalisation de cette tâche, serait particulièrement appréciée.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui pourrait vous être utile pour élaborer votre réponse.

Veillez agréer, chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur général du SHOM,
L'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Yves Guillam
directeur de la stratégie, de la planification et des relations extérieures,
Coordinateur CB pour la CHAtO



² *West Africa Action Team.*

³ *Commission hydrographique de la Méso-amérique et de la mer des Caraïbes.*

Courtesy translation

*Subject: Preparation of the EAtHC capacity building programme.
Reference: EAtHC 10 Action List.
Enclosure: Capacity building sub-committee procedure 1.*

Dear colleagues,

During the 10th Eastern Atlantic hydrographic commission (EAtHC) conference, which took place in Lomé, from 3 to 5 December 2008, France was designated as the focal point of this commission for capacity building matters. Therefore, acting as EAtHC capacity building coordinator and in agreement with actions EAtHC 10.19, 10.20, 10.28 and 10.29⁴, I would be grateful to you if you can provide me, by 20 January 2010, with the second part of the procedure attached in enclosure, you will beforehand complete. A copy of this request should be sent to the IHB and to the EAtHC Chair in the same time.

Based on EAtHC capacity building coordinator's initial proposals, these procedures will then be analyzed and prioritized by the EAtHC Chairman after which they will be submitted to the IHO Capacity Building Sub-Committee (CBSC) in order to prepare its multi-year plan and the attribution of the corresponding funds.

I draw your attention on the urging necessity to justify carefully your requests and to consider them in a multi-year perspective. I also recommend you to update the coordinator with the follow-up actions your country has implemented taking into account the recommendations made by the WAAT⁵ international team who visited your country some years ago. It would be appropriate to raise the potential difficulties met in the realisation of these proposals. Where some innovative approaches might have been successfully used, it would be extremely useful to the IHB to learn about such new approaches as they may well have a wider application in other regional hydrographic commissions. The CBSC will consider these information to amend its strategy accordingly.

Following to the 10th Meso American and Caribbean Sea hydrographic commission (MACHC) conference which took place in Barbados on early November, I inform you that UKHO and SHOM are starting a common action in order to identify the hydrographic projects that are eligible to the GEF⁶ funds. I would be grateful to you if you can provide me with all information you can collect through the different organisms established in your country that could contribute to the realisation of this task.

Yours sincerely,

⁴ http://www.iho-ohi.net/mtg_docs/rhc/EAtHC/EAtHC10/EAtHC-10_Draft_List_of_Actions.pdf

⁵ West Africa Action Team

⁶ Global Environment Facility

Liste de diffusion⁷

Destinataires :

- Tous Membres et Membres associés de la CHAtO

Copies extérieures :

- NNHO, service hydrographique de la marine du Nigeria, président de la CHAtO
- UKHO CB Coordinator (M. Jeff Bryant, Jeff.Bryant@UKHO.gov.uk).
- BHI
- AGPAOC- PMAWCA

Copies intérieures :

- DG - DA – NAU – CA – NA – GHA - DSPRE – Archives (dossier CHAtO)

⁷ Diffusion sous forme numérique. *Digital distribution*

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC
BUREAU



BUREAU HYDROGRAPHIQUE
INTERNATIONAL

4, Quai Antoine 1er
B.P.445 - MC 98011 MONACO Cedex
PRINCIPAUTE DE MONACO

CAPACITY BUILDING SUB-COMMITTEE

PROCEDURE 1

<p>PROCEDURE AND MODEL FOR SUBMITTING REQUEST OF SUPPORT TO THE CBSC</p>

PROCEDURE 1 has been established by the CBSC to facilitate both, the submission and evaluation procedures, aiming at allocating the available limited resources in the most effective and efficient way, privileging those activities that in the general IHO concert will comply most with the Mission and Objectives of the IHO.

Explanation:

Part 1 of this document contains the **standardized procedure** that must be followed for all proposals requesting support from the CBSC.

Part 2 of this document provides the **submission model** to be used when applying for support from the CBSC.



PART 1

STANDARDIZED PROCEDURE

Any country or group of countries deciding to develop a project that feels that support is required from other sources should ideally discuss its needs within the RHC in which it participates, aiming at finding a solution within the region.

If a regional solution cannot be found, the corresponding RHC might decide to request support from the CBSC, but before doing so, the RHC shall assess the demand, evaluate its details and finally identify its priority at the RHC level. In case a RHC submits more than one proposal, it should indicate the relative priority respect to other submitted projects.. The RHC shall have a prioritized register of all demands of support (management plan) submitted to the CBSC for consideration and keep a monitoring system to be aware of the progress.

If a country due to exceptional circumstances (to be explained in the demand) submits a request of support directly to the CBSC, such request shall be examined by the CBSC that might decide to:

- a) send it back to the country requesting more information and/or clarifications and to re-submit it to the CBSC.
- b) send it back to the country requesting that the submission be presented through the RHC aiming at finding a regional solution or to have it submitted by the RHC after their internal analysis.
- c) provide the support requested (totally/partially) through the CBFund following the priorities assigned by the CBSC.
- d) provide possible alternatives to find a viable solution.

Another important condition that countries and RHCs seeking resources from the CBFund must have in mind is that the Capacity Building Fund is to be used in the following four main streams:

Technical Assistance

Concept: These funds will support technical visits to Member States to assess hydrographic surveying, nautical charting and nautical information status; provide guidelines for the development of local hydrographic capabilities and/or to discuss and advise on technical matters pertaining to hydrographic projects. The technical visits to Non Member States are also considered under this concept. In brief, the resources under this topic are to be used to implement visits and related capacity building activities **consistent with the IHO Work Programme.**

Training and Education

Concept: These funds will support the implementation of hydrographic, nautical cartography and other related training and education initiatives **consistent with the IHO Work Programme.**

Financial Assistance

Concept: These funds will support Member States' representatives to attend courses and/or technical meetings as necessary in the interest of the Organization, **consistent with the IHO Work Programme.**

Start-up Projects

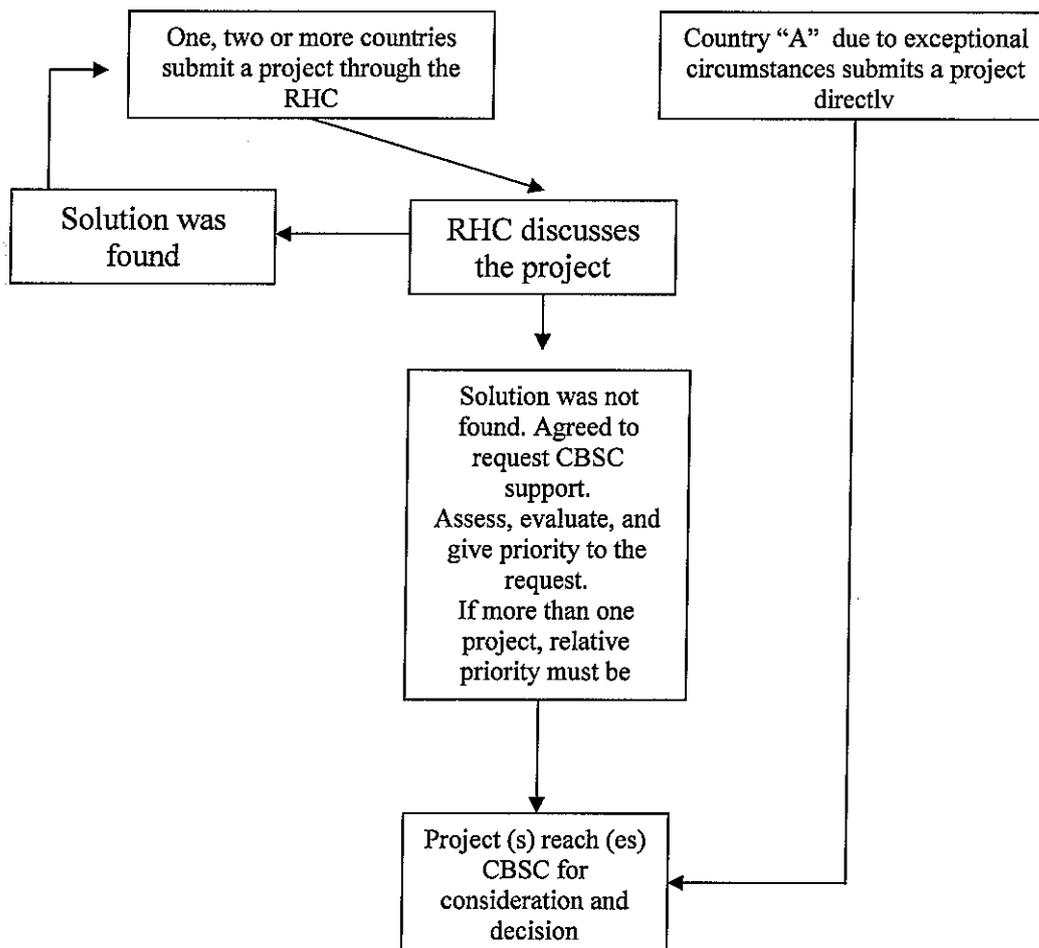
Concept: These funds will support the very first steps of the implementation of high priority hydro-cartographic projects **consistent with the IHO objectives.**

The CBFUND does not fund the purchase of any sort of goods, as for example instruments, equipment, hardware, software, etc. Also the CBFund does not fund long term courses or the attendance to administrative meetings, as for example IH Conferences, RHC Meetings, CBSC Meetings or similar. Therefore, submissions **must** not request support from the CBFund to fund activities as the indicated and equivalent.

Finally, no matter the origin of a submission, the structure and content must contain all the information detailed in Part 2 "Submission Model". Requests shall be submitted to reach the CBSC by 01 April for the inclusion in the CBWP of the following year.

- Ref.: a) IHO A.R. R 6.3 Uses of the Capacity Building Fund
b) IHO Capacity Building Strategy

Flow chart





PART 2
SUBMISSION MODEL

IDENTIFICATION

Project Number : (to be filled by CBSC)

Project Name:	
Submitting RHC/ (priority):	
Date of Submission:	
Institution executing the project:	
Name of responsible:	
Address:	
Telephone:	
Fax:	
e-mail:	

GENERAL SPECIFICATIONS

(Please provide detailed information in Annex of no more than three pages)

Background information	
Justification of the project	
Countries involved	
Explanation of the problem	
General objective	
Specific objectives	
Outputs/Products	
Other deliverables	
Achievements and awaited benefits	
Schedule of activities	
Past and/or current related projects supported by CBSC or other sources	

RESOURCES

Contribution by countries involved	
Contribution from other sources	
Contribution requested from CBFund	
Total Cost (euros)	
Breakdown of costs	
a) From CBFund (item and amount)	
b) From other parties (item and amount)	

PROJECT SUMMARY

Sponsor RHC	Year of Execution	Country/ Countries involved	Priority/Status	Project Name	Project Objective	Benefits	Assistance required	Cost	Allocation and Priority (to be filled by CBSC)	Contact Person

Name and Signature of the RHC Chairman

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC
BUREAU



BUREAU HYDROGRAPHIQUE
INTERNATIONAL

4, Quai Antoine 1er
B.P.445 - MC 98011 MONACO Cedex
PRINCIPALTE DE MONACO

SOUS-COMITE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES (CBSC)

PROCEDURE 1

<p style="text-align: center;">PROCEDURE ET MODELE POUR LA SOUMISSION DE DEMANDE DE SOUTIEN AU CBSC</p>
--

PROCEDURE 1. Cette procédure a été établie par le CBSC pour faciliter à la fois les procédures de soumission et d'évaluation, en vue d'attribuer les ressources limitées qui sont disponibles, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible, en privilégiant les activités qui, dans le contexte général de l'OHI, correspondront le mieux à la mission et aux objectifs de l'OHI.

Explications :

La Partie 1 de ce document contient la **procédure type** qui doit être suivie pour toutes les propositions qui nécessitent le soutien du CBSC.

La Partie 2 de ce document fournit le **modèle de soumission** qui doit être utilisé lors de la demande de soutien du CBSC.



PARTIE 1

PROCEDURE TYPE

Tout pays ou tout groupe de pays qui décide de développer un projet et qui estime qu'un soutien est requis auprès d'autres sources, devrait dans l'idéal discuter de ses besoins au sein de la CHR à laquelle il participe, dans le but de trouver une solution dans le cadre de la région.

Si une solution régionale ne peut pas être trouvée, la CHR correspondante pourra décider de demander le soutien du CBSC, mais avant cela, la CHR doit analyser la demande, en évaluer le détail et en fin de compte identifier quelle est sa priorité au niveau de la CHR. Au cas où une CHR soumettrait plus d'une proposition, il faudrait indiquer sa priorité par rapport aux autres projets soumis. La CHR doit consigner dans un registre l'ordre de priorités établi pour toutes les demandes de soutien (plan de gestion) soumises à l'examen du CBSC et doit maintenir un système de contrôle afin de pouvoir suivre les progrès accomplis.

Si, en raison de circonstances exceptionnelles devant être décrites dans la demande, un pays soumet une demande de soutien directement au CBSC, cette demande sera examinée par le CBSC qui pourra décider :

- a) de la renvoyer au pays en lui demandant certaines informations supplémentaires et/ou des clarifications, puis de la soumettre à nouveau au CBSC.
- b) de la renvoyer au pays en lui demandant de présenter la soumission par l'intermédiaire de la CHR en vue de trouver une solution régionale ou pour que la CHR la soumette après une analyse en interne.
- c) de fournir le soutien demandé (en totalité ou en partie) par le biais du fonds pour le renforcement des capacités (fonds CB), conformément aux priorités attribuées par le CBSC.
- d) de proposer des alternatives afin de trouver une solution viable.

Une autre condition importante dont doivent tenir compte les pays et les CHR qui demandent des ressources du fonds CB est que le fonds pour le renforcement des capacités doit être utilisé pour les quatre principaux domaines suivants :

Assistance technique

Concept: Ces fonds permettront de soutenir les visites techniques aux Etats membres afin : d'évaluer l'état de l'hydrographie, de la cartographie marine et des informations nautiques ; de fournir des directives pour le développement de capacités hydrographiques locales et/ou de discuter et de donner des conseils sur des questions techniques concernant les projets hydrographiques. Dans le cadre de ce concept, il est également prévu d'effectuer des visites techniques aux Etats non membres. En résumé, les ressources doivent ici servir à effectuer des visites et à mettre en place des activités, dans le domaine du renforcement des capacités, en conformité au Programme de travail de l'OHI.

Formation et enseignement

Concept : Ces fonds viendront soutenir la mise en œuvre d'initiatives, dans le domaine de l'hydrographie, de la cartographie marine ainsi que de la formation et de l'enseignement, **en conformité avec le programme de travail de l'OHI.**

Assistance financière

Concept : Ces fonds aideront les représentants des Etats membres à participer aux cours et/ou aux réunions techniques, selon que nécessaire, dans l'intérêt de l'Organisation, **en conformité avec le programme de travail de l'OHI.**

Projets initiaux

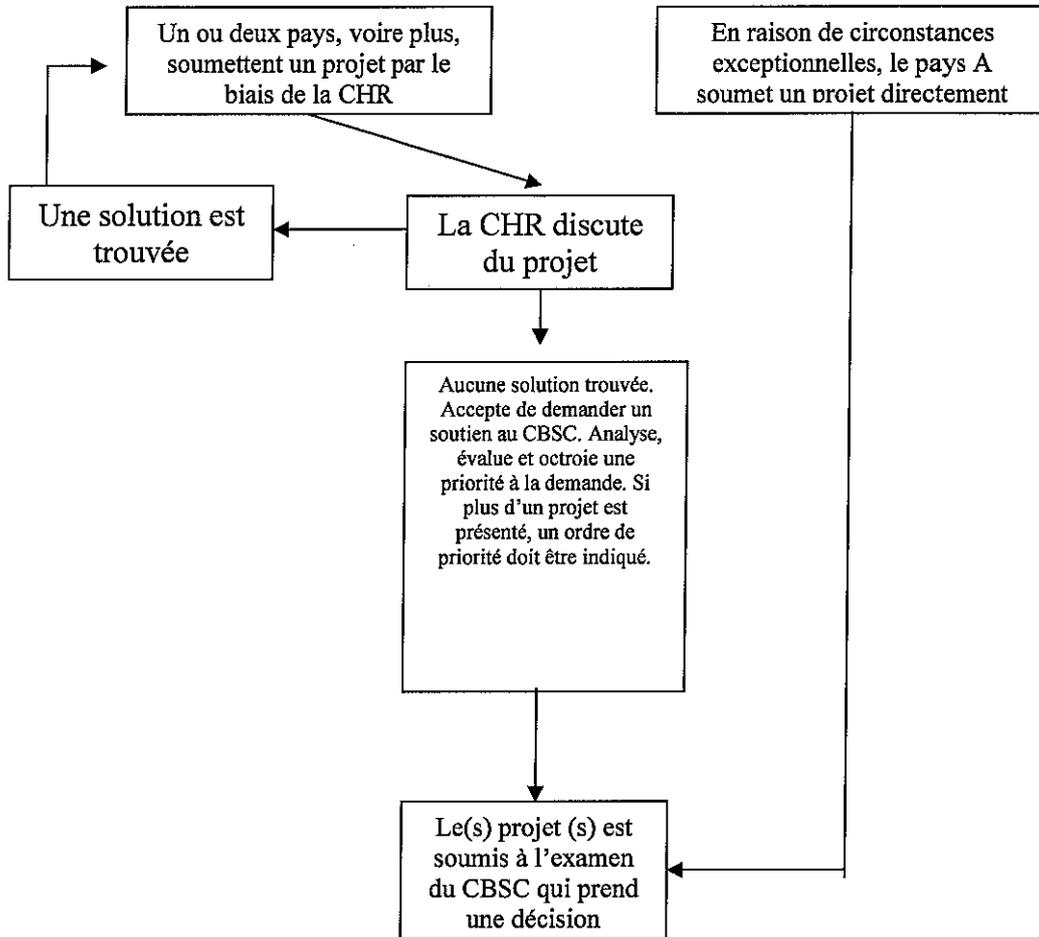
Concept : Ces fonds permettront de soutenir les toutes premières phases de la mise en œuvre de projets hydro-cartographiques à haute priorité, **en conformité avec les objectifs de travail de l'OHI.**

Le fonds CB ne permet pas de financer l'achat de biens d'une quelconque sorte comme par exemple d'instruments, d'équipements, de matériel, de logiciels, etc. Par ailleurs, le fonds CB ne finance pas les cours à long terme ou la participation à des réunions administratives, telles les Conférences HI, les réunions des CHR, les réunions du CBSC, ou autres rencontres de nature similaire. Par conséquent, les soumissions **ne doivent pas** demander de soutien au fonds CB pour financer des activités telles celles indiquées, ou d'autres équivalentes.

Enfin, quelle que soit l'origine de la soumission, la structure et le contenu doivent contenir les renseignements détaillés dans la Partie 2 « Modèle de soumission ». Les demandes devront être soumises et parvenir au CBSC avant le 1^{er} avril, en vue de leur inclusion dans le programme de travail du CB (CBWP) pour l'année suivante.

- Réf. : a) R.A. R 6.3 de l'OHI Utilisations du fonds pour le renforcement des capacités
b) Stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités

Diagramme de suivi des étapes





PARTIE 2
MODELE DE SOUMISSION

IDENTIFICATION

Numéro du Project : (à compléter par le CBSC)

Nom du projet :	
CHR qui soumet / (priorité) :	
Date de soumission :	
Institut qui exécute le projet :	
Nom du responsable :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	

SPECIFICATIONS GENERALES

(Veuillez fournir les renseignements détaillés dans une Annexe de trois pages maximum)

Contexte	
Justification du projet	
Pays concernés	
Explication du problème	
Objectif général	
Objectifs spécifiques	
Résultats/Produits	
Autres éléments livrables	
Accomplissements et bénéfices attendus	
Calendrier des activités	
Projets passés et/ou actuels associés, soutenus par le CBSC ou par d'autres sources	

RESSOURCES

Contribution des pays concernés	
Contribution d'autres sources	
Contribution demandée au fonds CB	
Coût total (euros)	
Décomposition des coûts	
a) du fonds CB (item et montant)	
b) des autres parties (item et montant)	

RESUME DU PROJET

CHR Sponsor	Année d'exécution	Le(s) pays concerné(s)	Priorité/statut	Nom du projet	Objectif du projet	Bénéfices	Assistance requise	Coût	Attribution et priorité (à compléter par le CBSC)	Personne de contact

Nom et signature du président de la CHR

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC
BUREAU



BUREAU HYDROGRAPHIQUE
INTERNATIONAL

4, Quai Antoine 1er
B.P.445 - MC 98011 MONACO Cedex
PRINCIPALTE DE MONACO

SOUS-COMITE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES (CBSC)

PROCEDURE 1

<p style="text-align: center;">PROCEDURE ET MODELE POUR LA SOUMISSION DE DEMANDE DE SOUTIEN AU CBSC</p>
--

PROCEDURE 1. Cette procédure a été établie par le CBSC pour faciliter à la fois les procédures de soumission et d'évaluation, en vue d'attribuer les ressources limitées qui sont disponibles, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible, en privilégiant les activités qui, dans le contexte général de l'OHI, correspondront le mieux à la mission et aux objectifs de l'OHI.

Explications :

La Partie 1 de ce document contient la **procédure type** qui doit être suivie pour toutes les propositions qui nécessitent le soutien du CBSC.

La Partie 2 de ce document fournit le **modèle de soumission** qui doit être utilisé lors de la demande de soutien du CBSC.



PARTIE 1

PROCEDURE TYPE

Tout pays ou tout groupe de pays qui décide de développer un projet et qui estime qu'un soutien est requis auprès d'autres sources, devrait dans l'idéal discuter de ses besoins au sein de la CHR à laquelle il participe, dans le but de trouver une solution dans le cadre de la région.

Si une solution régionale ne peut pas être trouvée, la CHR correspondante pourra décider de demander le soutien du CBSC, mais avant cela, la CHR doit analyser la demande, en évaluer le détail et en fin de compte identifier quelle est sa priorité au niveau de la CHR. Au cas où une CHR soumettrait plus d'une proposition, il faudrait indiquer sa priorité par rapport aux autres projets soumis. La CHR doit consigner dans un registre l'ordre de priorités établi pour toutes les demandes de soutien (plan de gestion) soumises à l'examen du CBSC et doit maintenir un système de contrôle afin de pouvoir suivre les progrès accomplis.

Si, en raison de circonstances exceptionnelles devant être décrites dans la demande, un pays soumet une demande de soutien directement au CBSC, cette demande sera examinée par le CBSC qui pourra décider :

- a) de la renvoyer au pays en lui demandant certaines informations supplémentaires et/ou des clarifications, puis de la soumettre à nouveau au CBSC.
- b) de la renvoyer au pays en lui demandant de présenter la soumission par l'intermédiaire de la CHR en vue de trouver une solution régionale ou pour que la CHR la soumette après une analyse en interne.
- c) de fournir le soutien demandé (en totalité ou en partie) par le biais du fonds pour le renforcement des capacités (fonds CB), conformément aux priorités attribuées par le CBSC.
- d) de proposer des alternatives afin de trouver une solution viable.

Une autre condition importante dont doivent tenir compte les pays et les CHR qui demandent des ressources du fonds CB est que le fonds pour le renforcement des capacités doit être utilisé pour les quatre principaux domaines suivants :

Assistance technique

Concept: Ces fonds permettront de soutenir les visites techniques aux Etats membres afin : d'évaluer l'état de l'hydrographie, de la cartographie marine et des informations nautiques ; de fournir des directives pour le développement de capacités hydrographiques locales et/ou de discuter et de donner des conseils sur des questions techniques concernant les projets hydrographiques. Dans le cadre de ce concept, il est également prévu d'effectuer des visites techniques aux Etats non membres. En résumé, les ressources doivent ici servir à effectuer des visites et à mettre en place des activités, dans le domaine du renforcement des capacités, **en conformité au Programme de travail de l'OHI.**

Formation et enseignement

Concept : Ces fonds viendront soutenir la mise en œuvre d'initiatives, dans le domaine de l'hydrographie, de la cartographie marine ainsi que de la formation et de l'enseignement, **en conformité avec le programme de travail de l'OHI.**

Assistance financière

Concept : Ces fonds aideront les représentants des Etats membres à participer aux cours et/ou aux réunions techniques, selon que nécessaire, dans l'intérêt de l'Organisation, **en conformité avec le programme de travail de l'OHI.**

Projets initiaux

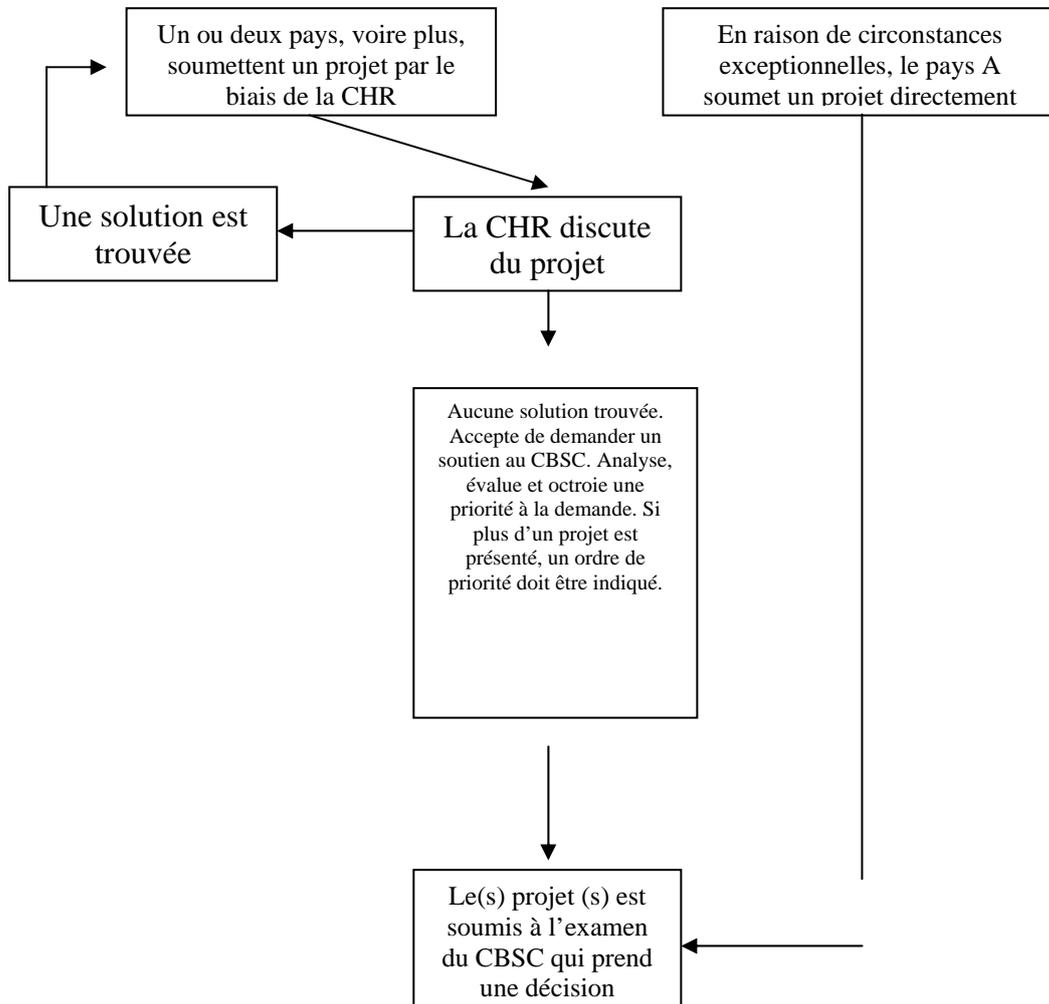
Concept : Ces fonds permettront de soutenir les toutes premières phases de la mise en œuvre de projets hydro-cartographiques à haute priorité, **en conformité avec les objectifs de travail de l'OHI.**

Le fonds CB ne permet pas de financer l'achat de biens d'une quelconque sorte comme par exemple d'instruments, d'équipements, de matériel, de logiciels, etc. Par ailleurs, le fonds CB ne finance pas les cours à long terme ou la participation à des réunions administratives, telles les Conférences HI, les réunions des CHR, les réunions du CBSC, ou autres rencontres de nature similaire. Par conséquent, les soumissions **ne doivent pas** demander de soutien au fonds CB pour financer des activités telles celles indiquées, ou d'autres équivalentes.

Enfin, quelle que soit l'origine de la soumission, la structure et le contenu doivent contenir les renseignements détaillés dans la Partie 2 « Modèle de soumission ». Les demandes devront être soumises et parvenir au CBSC avant le 1^{er} avril, en vue de leur inclusion dans le programme de travail du CB (CBWP) pour l'année suivante.

Réf. : a) R.A. R 6.3 de l'OHI Utilisations du fonds pour le renforcement des capacités
b) Stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités

Diagramme de suivi des étapes





PARTIE 2
MODELE DE SOUMISSION

IDENTIFICATION

Numéro du Project : (à compléter par le CBSC)

Nom du projet :	Formation en cartographie marine
CHR qui soumet / (priorité) :	Service hydrographie –phares et balises/PAD
Date de soumission :	Juin 2010
Institut qui exécute le projet :	SHOM
Nom du responsable :	Mamadou Thioub
Adresse :	Bp 3195 PAD/Phares et balises-Dakar-Sénégal
Téléphone :	00221338497951
Télécopie :	00221338235263
Courriel :	mbaidythioub@yahoo.fr

SPECIFICATIONS GENERALES

(Veuillez fournir les renseignements détaillés dans une Annexe de trois pages maximum)

Contexte	Absence de structure de cartographie marine dans la sous région
Justification du projet	Prise en charge de la cartographie marine de la sous région
Pays concernés	Sénégal,Mali,Mauritanie,Guinée,Guinée Bissau,Gambie
Explication du problème	Mettre sous forme de cartes marines les plans de sondage bathymétrique
Objectif général	Former le personnel adéquat
Objectifs spécifiques	Acquisition d'équipements pour la réalisation de ces dites cartes
Résultats/Produits	Cartes marines,Atlas nautiques
Autres éléments livrables	
Accomplissements et bénéfices attendus	
Calendrier des activités	annuel
Projets passés et/ou actuels associés, soutenus par le CBSC ou par d'autres sources	Néant

RESSOURCES

Contribution des pays concernés	
Contribution d'autres sources	
Contribution demandée au fonds CB	

Coût total (euros)	
Décomposition des coûts	
a) du fonds CB (item et montant)	
b) des autres parties (item et montant)	

RESUME DU PROJET

CHR Sponsor	Année d'exécution	Le(s) pays concerné(s)	Priorité/statut	Nom du projet	Objectif du projet	Bénéfices	Assistance requise

Nom et signature du président de la CHR

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC
BUREAU



BUREAU HYDROGRAPHIQUE
INTERNATIONAL

4, Quai Antoine 1er
B.P.445 - MC 98011 MONACO Cedex
PRINCIPAUTE DE MONACO

CAPACITY BUILDING SUB-COMMITTEE

PROCEDURE 1

<p>PROCEDURE AND MODEL FOR SUBMITTING REQUEST OF SUPPORT TO THE CBSC</p>

PROCEDURE 1 has been established by the CBSC to facilitate both, the submission and evaluation procedures, aiming at allocating the available limited resources in the most effective and efficient way, privileging those activities that in the general IHO concert will comply most with the Mission and Objectives of the IHO.

Explanation:

Part 1 of this document contains the **standardized procedure** that must be followed for all proposals requesting support from the CBSC.

Part 2 of this document provides the **submission model** to be used when applying for support from the CBSC.



PART 1

STANDARDIZED PROCEDURE

Any country or group of countries deciding to develop a project that feels that support is required from other sources should ideally discuss its needs within the RHC in which it participates, aiming at finding a solution within the region.

If a regional solution cannot be found, the corresponding RHC might decide to request support from the CBSC, but before doing so, the RHC shall assess the demand, evaluate its details and finally identify its priority at the RHC level. In case a RHC submits more than one proposal, it should indicate the relative priority respect to other submitted projects.. The RHC shall have a prioritized register of all demands of support (management plan) submitted to the CBSC for consideration and keep a monitoring system to be aware of the progress.

If a country due to exceptional circumstances (to be explained in the demand) submits a request of support directly to the CBSC, such request shall be examined by the CBSC that might decide to:

- a) send it back to the country requesting more information and/or clarifications and to re-submit it to the CBSC.
- b) send it back to the country requesting that the submission be presented through the RHC aiming at finding a regional solution or to have it submitted by the RHC after their internal analysis.
- c) provide the support requested (totally/partially) through the CBFund following the priorities assigned by the CBSC.
- d) provide possible alternatives to find a viable solution.

Another important condition that countries and RHCs seeking resources from the CBFund must have in mind is that the Capacity Building Fund is to be used in the following four main streams:

Technical Assistance

Concept: These funds will support technical visits to Member States to assess hydrographic surveying, nautical charting and nautical information status; provide guidelines for the development of local hydrographic capabilities and/or to discuss and advise on technical matters pertaining to hydrographic projects. The technical visits to Non Member States are also considered under this concept. In brief, the resources under this topic are to be used to implement visits and related capacity building activities **consistent with the IHO Work Programme.**

Training and Education

Concept: These funds will support the implementation of hydrographic, nautical cartography and other related training and education initiatives **consistent with the IHO Work Programme.**

Financial Assistance

Concept: These funds will support Member States' representatives to attend courses and/or technical meetings as necessary in the interest of the Organization, **consistent with the IHO Work Programme.**

Start-up Projects

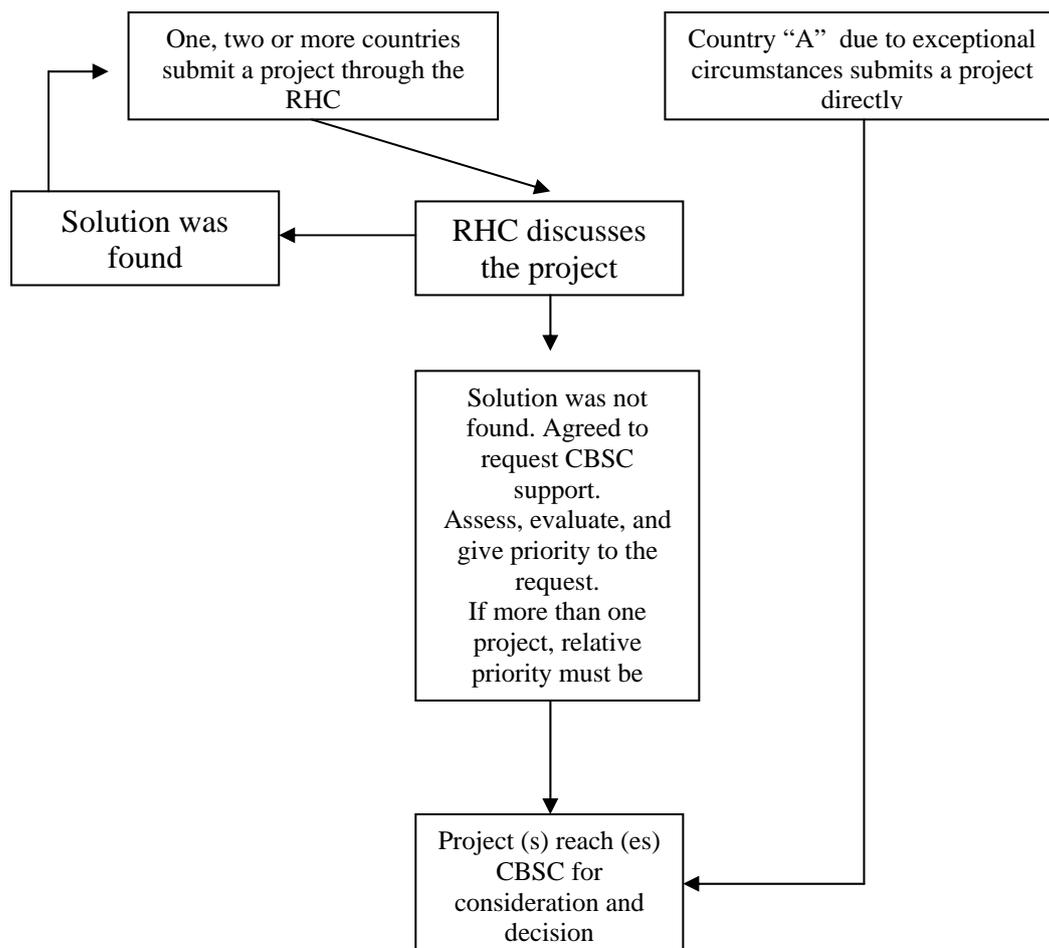
Concept: These funds will support the very first steps of the implementation of high priority hydro-cartographic projects **consistent with the IHO objectives.**

The CBFUND does not fund the purchase of any sort of goods, as for example instruments, equipment, hardware, software, etc. Also the CBFund does not fund long term courses or the attendance to administrative meetings, as for example IH Conferences, RHC Meetings, CBSC Meetings or similar. Therefore, submissions **must** not request support from the CBFund to fund activities as the indicated and equivalent.

Finally, no matter the origin of a submission, the structure and content must contain all the information detailed in Part 2 "Submission Model". Requests shall be submitted to reach the CBSC by 01 April for the inclusion in the CBWP of the following year.

- Ref.: a) IHO A.R. R 6.3 Uses of the Capacity Building Fund
b) IHO Capacity Building Strategy

Flow chart





PART 2
SUBMISSION MODEL

IDENTIFICATION

Project Number : (to be filled by CBSC)
--

Project Name:	
Submitting RHC/ (priority):	
Date of Submission:	
Institution executing the project:	
Name of responsible:	
Address:	
Telephone:	
Fax:	
e-mail:	

GENERAL SPECIFICATIONS

(Please provide detailed information in Annex of no more than three pages)

Background information	
Justification of the project	
Countries involved	
Explanation of the problem	
General objective	
Specific objectives	
Outputs/Products	
Other deliverables	
Achievements and awaited benefits	
Schedule of activities	
Past and/or current related projects supported by CBSC or other sources	

RESOURCES

Contribution by countries involved	
Contribution from other sources	
Contribution requested from CBFund	
Total Cost (euros)	
Breakdown of costs	
a) From CBFund (item and amount)	
b) From other parties (item and amount)	

PROJECT SUMMARY

Sponsor RHC	Year of Execution	Country/ Countries involved	Priority/Status	Project Name	Project Objective	Benefits	Assistance required	Cost	Allocation and Priority (to be filled by CBSC)	Contact Person
EAtHC	2010	West African EAtHC Counties	Phase 1	MSI Internet Portal	IHO Phase 1 Capacity	Regional Maritime Safety	IT Infrastructure and MSI Administration Training	To be Determined on Case by case basis		Cdre AG Inusa (Chair EAtHC) Or Cdr Ayo Olugbode (Tech Secretary EAtHC)

Name and Signature of the RHC Chairman ...**Cdre...A.G...INUSA**.....

MINISTRE DES TRANSPORTS

DIRECTION NATIONALE DE LA
MARINE MARCHANDE



N° 00243 / DNMM/MT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Conakry le 21 JAN 2010

LE DIRECTEUR NATIONAL

A Monsieur le Directeur Général du Service
Hydrographique et Océanographique de la Marine
(S.H.O.M) -Paris-

Objet : préparation du programme
de renforcement des capacités
au sein de la CHATO

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance N°213/SHOM/DSPRE/NP du 18 décembre 2009 relative à l'objet référencié ci-dessus.

Je vous en remercie et vous informe que la Direction nationale de la Marine Marchande chargé de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de transport maritime ne dispose pas à ce jour d'un programme de renforcement de capacité hydrographique.

A cet effet, je saisis cette occasion pour solliciter de votre Institution une Assistance Technique qui pourra aider l'Administration Maritime à formaliser:

- un programme de formation de cadres pour les niveaux A et B de l'organisation hydrographique internationale (O.H.I) ;
- la mise en place d'une banque de données hydrographiques.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Mouctar DOUKOURE